

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS
Direction de la Coordination, des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement
Section Installations Classées

Commune de LISBOURG

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE
EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN
PAR LA S.E.P.E LE GROSEILLER

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 15 mai 2019, une enquête publique est ouverte pendant 31 jours à partir du 17 juin 2019, sur la demande d'exploitation d'un parc éolien comprenant cinq aérogénérateurs (Hauteur totale : de 130m à 150m – Puissance totale installée de 11 MW) et d'un poste de livraison sur le territoire de la commune de LISBOURG par la S.E.P.E LE GROSEILLER.

M. Sylvain VERRIELE est chargé du suivi du dossier de la S.E.P.E LE GROSEILLER (06.15.55.15.30).

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, en Mairie de LISBOURG siège de l'enquête, sise 20, La Place, le lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le mardi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00, ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : [http:// www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) – Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – Eolienne – S.E.P.E LE GROSEILLER.

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la Préfecture du Pas-de-Calais – Service Installations Classées – Rue Ferdinand Buisson – 62020 ARRAS cedex 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Une étude d'impact, l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale de la région des Hauts de France et le mémoire en réponse de l'exploitant sur l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale de la région des Hauts de France sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de Coupelle-Vieille, Fléchin, Matringhem, Vincly, Ambricourt, Audincthun, Azincourt, Beaumetz-les-Aire, Bergueneuse, Bomy, Canlers, Coupelle-Neuve, Crépy, Coyecques, Dennebroeucq, Equirre, Febvin-Palfart, Fontaine-lès-Boulans, Fruges, Heuchin, Hézecques, Laires, Luchy, Mencas, Prédefin, Radinghem, Reclinghem, Ruisseauville, Senlis, Teneur, Tilly-Capelle, Tramecourt et Verchin.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en Mairie de LISBOURG siège de l'enquête, du 17 juin 2019 au 17 juillet 2019 inclus, soit à les transmettre par courrier en Mairie de LISBOURG ou les formuler à M. Patrick DATHY, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie :

- le lundi 17 juin 2019 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le mercredi 26 juin 2019 de 14 h 00 à 17 h 00,
- le samedi 29 juin 2019 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le vendredi 12 juillet 2019 de 14 h 00 à 17 h 00,
- le mercredi 17 juillet 2019 de 14 h 00 à 17 h 00.

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 17 juin 2019 au 17 juillet 2019 , à l'adresse suivante : [http:// www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) – Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – Eolienne – S.E.P.E LE GROSEILLER - Réagir à cet article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie de LISBOURG ainsi que dans les mairies précitées. A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – Eolienne – S.E.P.E LE GROSEILLER, les informations relatives à ce projet.